

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de restructuration de l'entrepôt V6 implanté sur la commune de VENDARGUES (34).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

U LOGISTIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LE CORRE RONAN

RCS / SIRET

8 | 1 | 0 | 1 | 4 | 6 | 5 | 6 | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 1. a)	Les modifications concernent un site soumis à autorisation SEVESO seuil bas. Les modifications n'entraînent pas de modification du classement du site (cf. détails fournis dans le PAC).
Rubrique 30	Le projet prévoit la mise en place d'ombrières photovoltaïques au niveau du parking véhicules légers du site pour une puissance totale d'environ 792 kWc (cf. détails fournis dans le PAC).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

ULOG envisage un projet de restructuration complète de son site V6 à Vendargues prenant la forme d'une déconstruction/reconstruction, tout en maintenant l'exploitation de l'établissement (2 phases envisagées).

L'opération comprendra notamment une extension d'emprise au sol modérée de 80 m² (< 10 000 m²) mais constitue une augmentation notable en termes de volume d'entreposage (> 50 000 m³).

La surface bâti projetée sera de 45 697 m² versus 45 617 m² actuellement, soit une surface de plancher complémentaire de 80 m². La surface imperméabilisée de l'entrepôt passera de 92 446 m² à 79 095 m². Le volume d'entreposage global sera de 492 500 m³ versus 155 610 m³ actuellement, soit un volume complémentaire de 336 900 m³.

4.2 Objectifs du projet

Continuer l'exercice des activités existantes de l'entrepôt V6 dans des locaux modernisés permettant de gagner en sécurité tout en respectant les règles ICPE applicables.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Cette opération de restructuration est envisagée en 2 phases. La première phase travaux sera réalisée en partie ouest de l'entrepôt. Les produits seront alors stockés dans la surface d'exploitation restante de 18 985 m² hors travaux. Une partie des produits pourront également transiter vers l'entrepôt de Clermont l'Hérault. La deuxième phase travaux qui s'ensuivra concernera la restructuration de la partie est de l'entrepôt. Les surfaces de l'entrepôt concernées par les phases travaux respectives sont présentées sur la figure fournie dans le dossier de porter à connaissance joint à la demande.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment projeté sera d'une superficie de 45 697 m² pour un volume d'entreposage global de 492 500 m³ versus 155 610 m³, soit un volume complémentaire de 336 900 m³. Le bâtiment sera composé de 5 cellules de stockages (C1 à C5) de plus de 6 000 m² de superficie. Le plan de masse de l'entrepôt est présenté en figure 9. Le site stockera en majorité des matières combustibles non dangereuses (classées sous la rubrique 1510). Il est prévu néanmoins le stockage des produits dangereux spécifiques suivants dans des sous-cellules de taille moins importantes :

- Liquides inflammables en cellules C1 sur une superficie de 999 m² et en C2 sur une superficie de 1 937 m²,
- Aérosols en cellules C1 sur une superficie de 312 m² et en C2 sur une superficie de 2 128 m²,
- Alcool de bouche en cellule C3 sur une superficie de 2 000 m².

Deux aires de stockage en masse seront prévues en cellule C1 et C4, de respectivement 472 m² et 927 m². Il n'est pas prévu d'aires de stockage extérieures, ni de stockage en extérieur de palettes bois et emballages plastiques.

Le plan de masse du projet est fourni en annexe du présent cerfa.

Le détail est fourni dans le dossier de porter à connaissance joint à la demande.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'établissement est actuellement, soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), et est réglementé par son arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°2015-I-121 du 27 janvier 2015.

En cas de non soumission à étude d'impact au titre de la présente procédure, les nouveaux aménagements seront soumis à un nouveau dossier de Porter à connaissance du Préfet au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement.

Les nouveaux aménagements font l'objet d'un dépôt du permis de construire au titre du Code de l'Urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du bâtiment	45 697 m ²
Volume maximum de stockage	492 500 m ³
Surface imperméabilisée du site	79 095 m ²
Nombre de cellules de stockage	5
Superficie maximale cellule de stockage	10 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

U LOGISTIQUE
Entrepôt V6
Route de Jacou
Zone industrielle du Salaison
34 747 VENDARGUES

Parcelle concernée par le projet: BB
127

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 65 ' 76 " 1 Lat. 03 ° 95 ' 37 " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Les installations existantes ont fait régulièrement l'objet d'études réglementaires, qui ont été déposées en Préfecture de l'Hérault.

Le dernier dossier sur l'établissement ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation date de 2015.

L'établissement existant est actuellement régi par son arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°2015-I-121 du 27 janvier 2015.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche, Garrigues de castries (910030407), ZNIEFF de type I, est située à plus de 2 km au nord est du site (source: géoportail le 21/03/2022).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE pour le territoire de l'Hérault, approuvé par arrêté DDTM34 n°2018-10-09834 du 10 octobre 2018, relatif notamment aux autoroutes A 709 et A 9. Le projet sur la commune de Vendargues, se trouve hors des zones bruyantes (source: site de l'hérault).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Vendargues fait l'objet d'un PPRI en date de 2003. L'entrepôt V6 ne fait pas partie d'une zone inondable selon la carte d'aléa du PPRI. La commune ne dispose pas d'un PPRT. Approuvé par arrêté préfectoral n°2003-OI-2914 en date du 14 août 2003
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est Le Lez (directive habitats, faunes, flore) situé à 5,3 km à l'ouest de l'entrepôt V6 (source: carto.picto-occitanie.fr consultée le 22/03/2022).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le château de Castries (FR9101392) situé à 3,3 km au nord est de l'entrepôt V6 (source: carto.picto-occitanie.fr consultée le 22/03/2022).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact n'est attendu par rapport à la situation existante car la gestion des eaux sera identique à l'existant. L'eau consommée provient du réseau public de distribution d'eau potable, essentiellement pour un usage domestique. Les besoins en eaux d'extinction incendie sera alimenté par BRL (cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de modification vis-à-vis de l'existant, et notamment pas de prélèvement dans des masses d'eau souterraines. Les réseaux seront néanmoins rénovés et raccordés au bâtiment restructuré (cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de restructuration implique l'enlèvement de matériaux du site et l'apport de nouveaux matériaux. Il n'est pas prévu le remblaiement des sols.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de restructuration implique l'enlèvement de matériaux du site et l'apport de nouveaux matériaux. Il n'est pas prévu le remblaiement des sols.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de restructuration de l'entrepôt sera réalisé en lieu et place de l'entrepôt V6 existant. Il n'est pas prévu de nouvelle imperméabilisation ou d'extension du périmètre ICPE.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne viendra pas impacter un site Natura 2000 ou un site inscrit/classé, compte tenu de la nature inchangée des activités et de l'éloignement (à plus de 3 km) de ces zones naturelles.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne viendra pas impacter d'autres zones naturelles, compte tenu de la nature inchangée des activités et de l'éloignement de ces zones naturelles (site implanté sur une ZAC du Salaison autorisée sur la commune et qui a due faire l'objet d'une évaluation environnementale).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de restructuration de l'entrepôt sera réalisé en lieu et place de l'entrepôt V6 existant. Il n'est pas prévu de nouvelle imperméabilisation ou d'extension du périmètre ICPE.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de PPRT sur la commune de Vendargues.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'entrepôt V6 se situe hors risque inondation selon la carte d'aléa du PPRI de la commune de Vendargues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de restructuration entrainera une augmentation du trafic journalier des poids lourds de 100 réceptions projetés contre 60 réceptions actuellement, et 50 expéditions versus 45 expéditions. Il n'est pas attendu d'augmentation significative du nombre de véhicules légers sur le site (augmentation de 15 véhicules liés aux nouvelles embauches)(cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Absence de création d'une nouvelle activité. vis-à-vis de l'existant. Le bruit sur le site provient essentiellement du trafic de poids lourds. Il n'est pas attendu de niveaux sonores significativement élevés par rapport à la situation existante (cf. dossier de porter à connaissance joint).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Activité d'entreposage de produits. Absence d'équipement générant des vibrations. Situation inchangée par rapport à l'existant (cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Situation inchangée par rapport à l'existant (cf. dossier de porter à connaissance joint).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activité d'entreposage de produits. Aucun point de rejet à l'atmosphère. Situation inchangée par rapport à l'existant (cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées de l'entrepôt, essentiellement de nature domestiques, sont canalisées et dirigées vers le réseau eaux usées de la zone industrielle pour traitement par la station d'épuration MAERA de Montpellier. Les eaux pluviales du site sont également canalisées vers le réseau pluvial de la zone industrielle (cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activité d'entreposage de produits. Pas d'autres rejets que ceux décrits ci-dessus (cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La majorité des déchets de l'entrepôt V6 provient des magasins alentours dans le cadre l'activité U Eco Raison. Les déchets issus directement de l'exploitation de l'entrepôt ne représentent qu'une faible part des déchets du site. Une augmentation d'environ 3% des déchets d'exploitation est attendue, sans impact sur la gestion des déchets de l'installation, car la nature des déchets ne sera pas modifiée et les filières de traitement et d'évacuation resteront adaptées (cf. dossier de porter à connaissance joint).

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'impact paysager du projet dans son environnement et sur le patrimoine culturel de la commune de Vendargues sera positif par rapport à la situation existante car l'entrepôt sera modernisé. Le projet respectera les règles d'urbanismes en vigueur dans le secteur (cf. dossier de porter à connaissance joint).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de restructuration de l'entrepôt sera réalisé en lieu et place de l'entrepôt V6 existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun effet grave lié aux activités du site ne sortira des limites de propriété. Les activités seront de même nature que l'entrepôt existant. Il n'est pas attendu de nouveaux phénomènes dangereux par rapport à la situation existante. De même, le projet ne conduira pas à de nouveaux inconvénients et ceux-ci resteront de même nature que la situation actuelle. Il n'est donc pas attendu d'incidences susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet consiste à restructurer l'entrepôt V6 existant, dont les bâtiments datent des années 70-80. Le projet de modernisation aura ainsi un impact globalement positif sur la sécurité et sur la continuité des activités logistiques du site. Le détail est fourni dans le dossier de porter à connaissance transmis en parallèle de la présente demande.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de restructuration de l'entrepôt V6 ne sera pas de nature à entraîner des modifications substantielles vis-à-vis de la situation existante. L'étude environnementale ne semble pas nécessaire dans le cadre du projet.

Le dossier de porter à la connaissance du Préfet au titre de l'article R.181-46 du Code de l'Environnement déposé en parallèle de la présente demande précise tous les éléments d'appréciation en termes d'impacts et de dangers, en vue notamment de compléter l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du site, le cas échéant.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de Porter à connaissance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



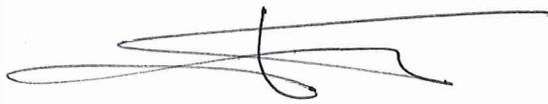
Fait à

VENDARGUES

le,

16/06/2022

Signature



A. GENNET